



Observatoire des centres sociaux et des espaces de vie sociale

PROJET



Système d'Échanges National des Centres Sociaux

Édito

Les Seinomarins ont la chance de vivre sur un département bien maillé en structures d'animation de la vie sociale. C'est d'ailleurs le département le plus doté de Normandie. La présence de centres sociaux et d'espaces de vie sociale, en milieu rural, péri-urbain ou urbain, c'est en effet la chance de pouvoir être accueilli, orienté, accompagné dans des démarches, la chance de créer des liens, de s'associer à des projets, de s'impliquer dans la vie de la cité, d'accéder à des services de proximité seul ou en famille...

Education, parentalité, numérique, culture, loisirs, citoyenneté, bien-être, cadre de vie... les champs explorés sont nombreux et travaillés en fonction des besoins exprimés par les habitants de chaque territoire !

Par leurs modalités d'intervention participatives et d'aller vers, ces structures favorisent l'expression de l'expertise d'usage de leurs publics, mais aussi plus largement d'habitants et d'associations du territoire.

Les centres sociaux et espaces de vie sociale sont à la fois des espaces de veille et d'innovation. Plus concrètement, il s'agit pour leurs équipes de professionnels et de bénévoles de coconstruire des réponses au regard de problématiques rencontrées sur un territoire donné.

Au regard de la plus-value de ces lieux du vivre ensemble et du développement du pouvoir d'agir, le renforcement d'un soutien pluri-partenarial est indispensable. C'est dans ce sens que la Caf de Seine-Maritime et la Fédération des centres sociaux et socioculturels collaborent étroitement.



Sommaire

Les structures d'animation de la vie sociale	03
Portrait des structures	04
Des actions au service des habitants	05
Ancrage territorial & partenariats locaux	06
Richesse humaine	07
Ressources financières	08
Accompagner le maillage territorial	09
L'accompagnement dans l'accès aux droits & les usages du numérique	10
Fiche Nationale	11



Légende :

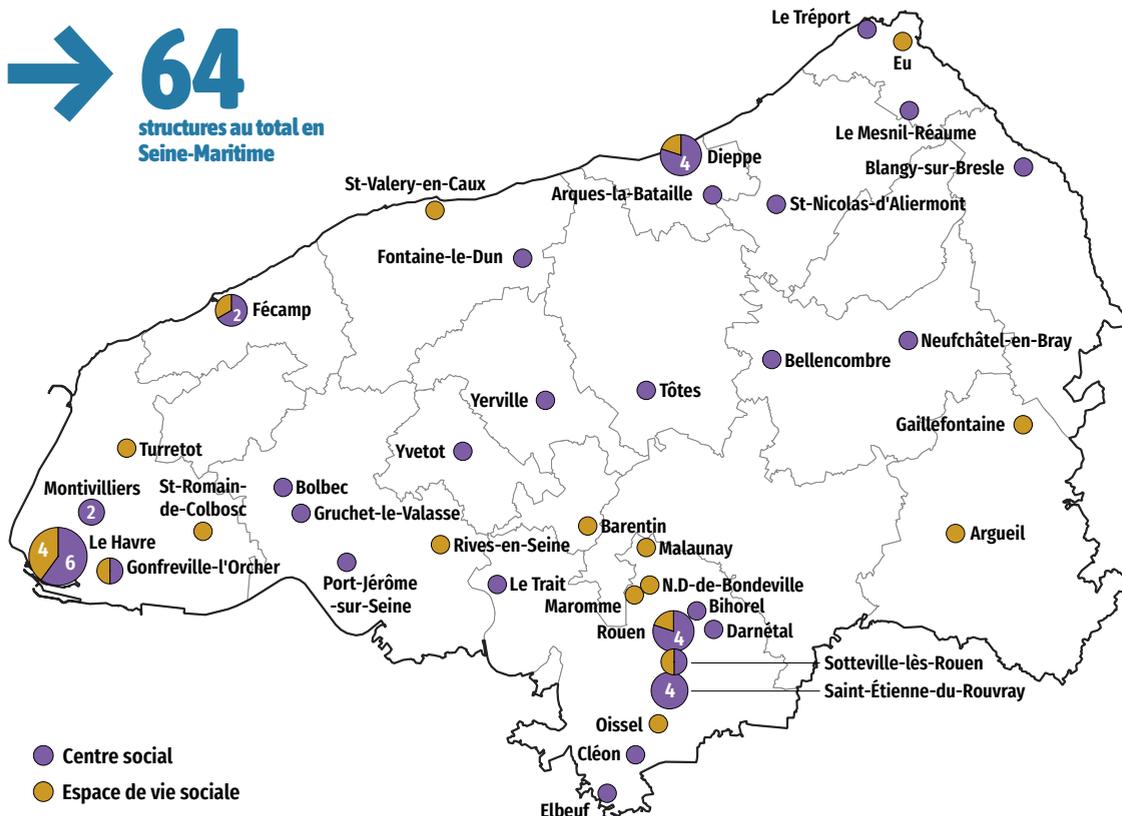
-  Données des centres sociaux
-  Données des espace de vie sociale

Crédits photos de couverture : Amélie Héroux, Laurent Sanson, Lucile Barbery, Marta Nascimento, Pierre Leray, Yann Castanier et Yves Nivot.

Les structures d'animation de la vie sociale

→ **64**

structures au total en Seine-Maritime



43

centres sociaux agréés par la Caf

→ 41 ont répondu à l'enquête



Territoire d'intervention :

77%

à dominante **urbaine**

23%

à dominante **rurale**

- 49% situés sur un quartier prioritaire politique de la Ville (QPV)
- 2% situés sur une zone de revitalisation rurale (ZRR)

21

espaces de vie sociale agréés par la Caf

→ 17 ont répondu à l'enquête



Territoire d'intervention :

76%

à dominante **urbaine**

24%

à dominante **rurale**

- 38% situés sur un quartier prioritaire politique de la Ville (QPV)
- 5% situés sur une zone de revitalisation rurale (ZRR)

Portrait des structures

Les structures de l'animation de la vie sociale sont diverses mais visent toutes l'émancipation et la transformation sociale. Elles sont implantées sur les quartiers ou les territoires ruraux et agissent dans la proximité, au service de tous les habitants.



131 490

personnes au total
touchées par les actions
des structures

Les centres sociaux

118 320 habitants touchés par les actions des centres sociaux en 2023

Mode de gestion :

47% en gestion **associative**

53% en gestion **collectivité locale**
(commune, EPCI, CCAS)

46 heures
d'ouverture hebdomadaire
en moyenne



Les espaces de vie sociale

13 170 habitants touchés par les actions des EVS en 2023

Mode de gestion :

62% en gestion **associative**

38% en gestion **collectivité locale**
(commune, EPCI, CCAS)

34 heures
d'ouverture hebdomadaire
en moyenne



Aller-vers

98% des centres sociaux
proposent des actions d'aller-vers

→ **95%** sur l'espace public
→ **65%** chez des partenaires

82% des EVS
proposent des actions d'aller-vers

→ **71%** sur l'espace public
→ **35%** chez des partenaires

Des actions au service des habitants

Les centres sociaux et espaces de vie sociale s'adressent à tous les âges de la vie. Ils font émerger des actions en réponse aux questions sociales et aux besoins repérés et exprimés sur le territoire.

Les publics



46 070 habitants

participant aux actions régulières, projets et services

68 430 habitants

participant aux actions événementielles

16 990 usagers

des partenaires hébergés par les structures

Les principales thématiques d'actions en développement

(en % de progression entre 2023 et 2024)

→ Écologie et environnement

+10% des centres sociaux

+12% des EVS



→ Parentalité

+9% des centres sociaux

+15% des EVS



→ Accès à la culture

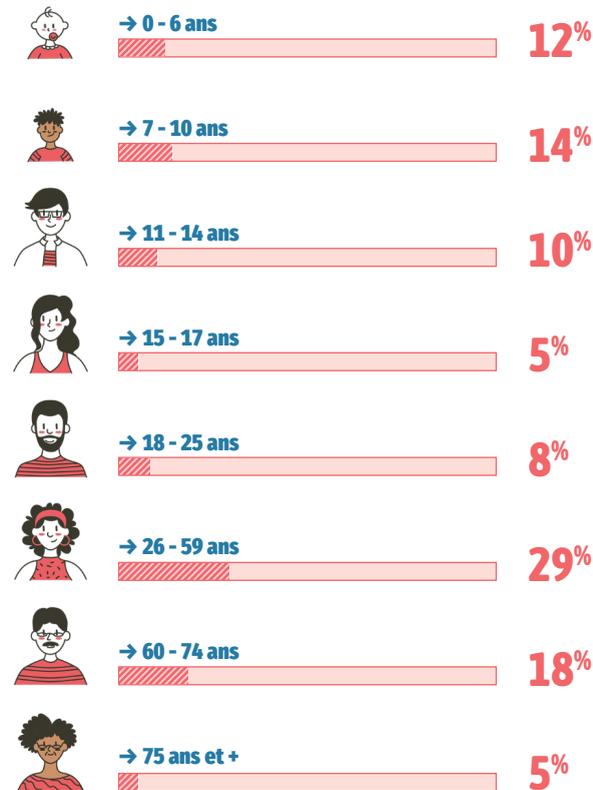
+6% des centres sociaux

+5% des EVS



Des actions pour tous les âges*

Répartition des usagers par tranche d'âge :



*habitants participant aux actions, projets et services des structures uniquement

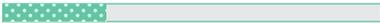
Ancrage territorial & partenariats locaux

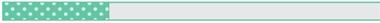
Les centres sociaux et espaces de vie sociale développent un projet d'animation globale ancré dans les enjeux locaux. Ils favorisent et accompagnent des dynamiques collectives et des partenariats, soutiennent la capacité à agir des habitants avec le souci de se porter au-devant d'eux.

L'accueil des associations

1 116 associations accueillies dans les centres sociaux 

45% 
→ 499 sur une fonction service (photocopie, prêt de salles...)

27% 
→ 303 pour un appui ressources (aide au projet, formation...)

28% 
→ 314 pour un partenariat (activité intégrée au centre social)

Soutenir et animer la vie locale

186 initiatives d'habitants ou de collectifs soutenus par les centres sociaux et EVS

1 238 habitants impliqués dans le développement ou la réalisation de ces initiatives 

787 évènements locaux portés ou accompagnés par les centres sociaux et EVS

Agir sur l'ensemble du territoire

12,6 heures → **39 527** habitants en moyenne réalisées chaque semaine lors d'actions d'aller-vers les habitants ont participé à ces actions

29 associations ou entreprises ont été créées avec l'accompagnement d'un centre social

Top 4 des types d'actions d'aller-vers

- **N°1** Évènements (fête de quartier...)
- **N°2** Animation de rue / de proximité (sortie d'école...)
- **N°3** Animation chez un partenaire (établissement scolaire...)
- **N°4** Permanence chez un partenaire (Frances Services, CCAS...)

Des partenariats institutionnels :

88%  des structures sont impliquées au sein d'un contrat ou d'un projet de politique locale

→ **69%** sont parties prenantes d'une convention territoriale globale (CTG)

Richesse humaine

Les structures s'appuient sur des équipes de professionnels. Ce sont des lieux d'engagement et de citoyenneté qui favorisent et bénéficient de l'implication de bénévoles, tant dans la gouvernance que dans l'activité de la structure.

Des structures valorisant l'engagement bénévole



2 870

bénévoles au total
s'impliquent dans les structures



centres sociaux
espaces de vie sociale

426 / 107
bénévoles dans les instances de pilotage

→ **6,8 / 1,9**
ETP en moyenne par structure

Répartition des bénévoles :

27% hommes

28% hommes

1 175 / 244
bénévoles d'activité réguliers

→ **55,5 / 14,2**
ETP en moyenne par structure

femmes **73%**

femmes **72%**

971 / 155
bénévoles ponctuels

→ **12,1 / 1,6**
ETP en moyenne par structure

→ **centres sociaux**

→ **espaces de vie sociale**

Des équipes salariées au service des projets

873 / 136
salariés

→ **11,5 / 2,9** ETP en moyenne par structure



359 / 36
stagiaires et services civiques



48% / 39%
en CDI (y compris emplois aidés)



343
salariés formés en 2023

260
bénévoles formés en 2023

Ressources financières

Les structures disposent d'un budget largement consacré aux ressources humaines. Leurs principaux financeurs sont la Caf, les collectivités locales, l'État mais aussi les usagers eux-mêmes.

Les centres sociaux

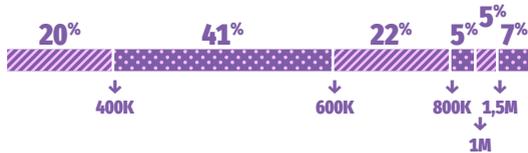


Budget global ↓

26 114 000€

→ 636 900€ de budget moyen

Répartition des centres sociaux par budget :



71%

part du budget des centres sociaux consacrée à la masse salariale (moyenne)

Les espaces de vie sociale

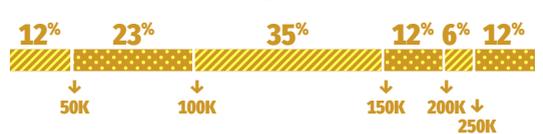


Budget global ↓

4 315 000€

→ 253 800€ de budget moyen

Répartition des EVS par budget :

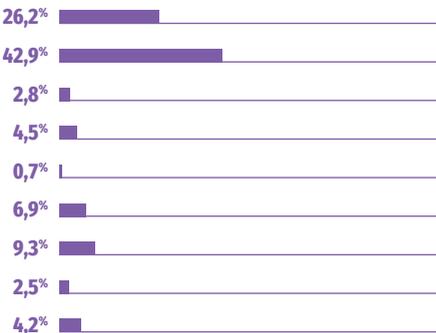


27%

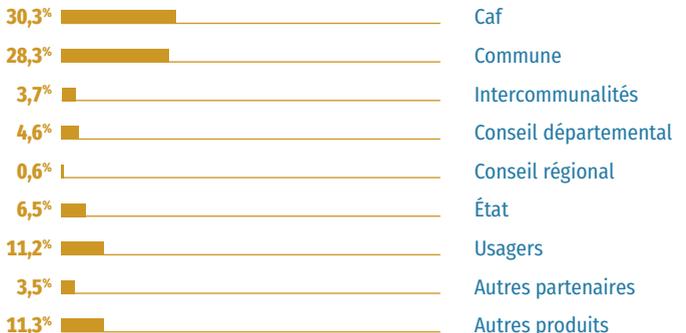
part du budget des EVS consacrée à la masse salariale (moyenne)

Répartition des financements

↓ Centres sociaux



↓ Espaces de vie sociale



Accompagner le maillage territorial

Le nombre de centres sociaux et d'espaces de vie sociale **ne cesse de croître** depuis 2020 sur les territoires Politiques de la Ville, mais également sur des secteurs ruraux.



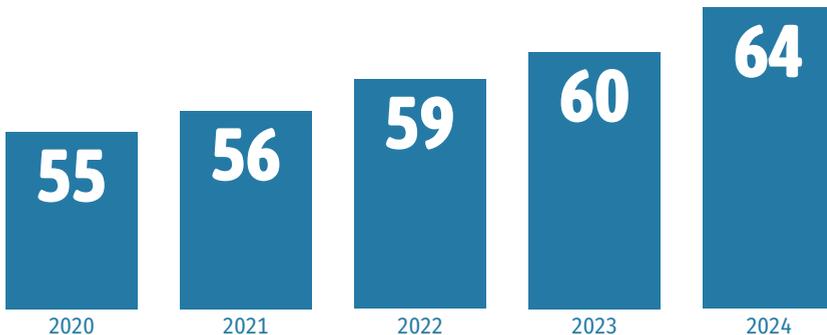
+2
centres sociaux
en QPV en 5 ans



+7
espaces de vie sociale
→ dont 4 situés en QPV
et 1 en ZFR
en 5 ans

→ **Ce maillage territorial va encore se densifier dans les années à venir.**
En 2024, six accompagnements sont en cours pour le développement de nouvelles structures.

Évolution du nombre de structures **AVS** en 5 ans :



Animation de la vie sociale et attractivité des territoires ruraux

L'animation de la vie sociale en milieu rural comporte des spécificités : un territoire plus étendu, des usagers plus dispersés, présentant souvent des difficultés de mobilité, des interlocuteurs et partenaires plus nombreux en fonction de l'échelle d'intervention, avec bien souvent des équipes de salariés plus réduites.

Pour autant, les centres sociaux et espaces de vie sociale deviennent incontournables pour structurer et développer des services à destination de la population rurale et éviter l'isolement des habitants.

Un chantier collaboratif, cofinancé par la Caf et la MSA a permis aux structures rurales de mettre en évidence la plus-value de l'animation de la vie sociale sur les territoires ruraux à partir de la réalisation de reportages, réalisés par Insermédia.

Découvrez « L'animation de la vie sociale en Seine-Maritime, une chance pour les territoires ! » [ici](https://youtu.be/TMepUBkprxA?si=8Xg-KgLNFH4X30ph) : <https://youtu.be/TMepUBkprxA?si=8Xg-KgLNFH4X30ph>



L'accompagnement dans l'accès aux droits & les usages du numérique

Les besoins exprimés par les habitants sur les territoires couverts par des structures d'animation de la vie sociale se retrouvent dans les actions mises en place.

83% des structures ont intégré l'accès aux droits à un axe ou une orientation de leur projet social.



Les outils des structures pour l'accès aux droits et au numérique : **Poste informatique en accès libre, référent.e accueil, permanences administratives ou juridiques, conseiller numérique, point d'accès aux droits, point relais Caf, permanence d'écrivain.e public, France Services...**

98% des centres sociaux disposent de moyens humains ou matériels en matière d'accès aux droits.



Les centres sociaux sont, dans beaucoup de quartiers ou de villages, les derniers services de proximité qui répondent à ces besoins. Le centre social et ses professionnels sont souvent vus comme la dernière solution concernant des démarches d'accès aux droits. L'absence d'interlocuteurs, la numérisation, la complexification des dossiers... autant de freins que les centres sociaux et espaces de vie sociale tendent à desserrer pour permettre aux habitants de bénéficier de leurs droits, principe fondamental de citoyenneté.



30 600 personnes accompagnées pour des questions d'accès aux droits

730 personnes en moyenne par structure



ZOOM

Structures d'animation de la vie sociale & alimentation



Les centres sociaux et espaces de vie sociale sont des outils d'éducation populaire. Ils visent le développement du pouvoir d'agir, favorisent les rencontres et encouragent la curiosité des publics. Les activités qui sont proposées sont ainsi des supports pour travailler ces objectifs et bien d'autres comme la parentalité, la mixité sociale, la prise de conscience de ses compétences...

Un des supports employés dans la majorité des structures est l'alimentation.

C'est souvent une porte d'entrée pour découvrir la structure lors d'un temps convivial et un outil pour valoriser les savoir-faire. Il s'agit d'un investissement bénévole « simple » et qui peut n'être que ponctuel mais marque le premier pas dans un parcours d'implication. Nous abordons l'alimentation dans sa globalité, de l'accès à la nourriture au repas convivial et partagé.

Ce sujet est cuisiné à toutes les sauces dans nos structures et permet d'aborder des sujets bien plus vastes.

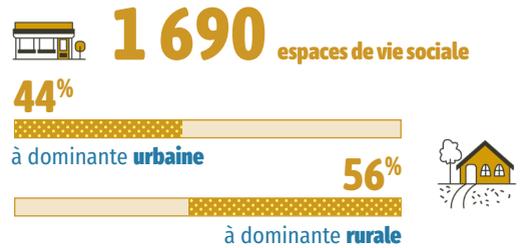
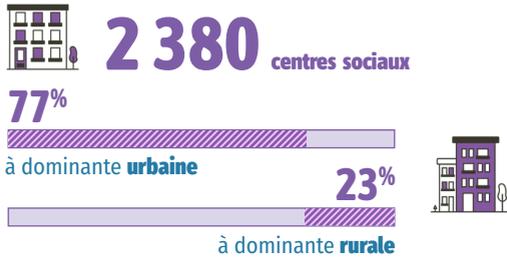
Découvrez « L'alimentation en centre social et espace de vie sociale »

ici : <https://reseaucentressociaux76.fr/livret-alimentation>

Fiche nationale

ENQUÊTE 2024 - DONNÉES 2023

- Un observatoire national partagé entre CNAF et FCSF et co-piloté en local par les 2 réseaux
- Un panorama annuel de l'activité des centres sociaux et des espaces de vie sociale



5,7 millions d'habitants touchés par l'action des centres sociaux

28 800 bénévoles dans les instances de pilotage

61 670 salariés



101 600 bénévoles d'activités

12,2 ETP en moyenne par structure

1,8 million d'habitants touchés par l'action des EVS

16 000 bénévoles dans les instances de pilotage

9 600 salariés



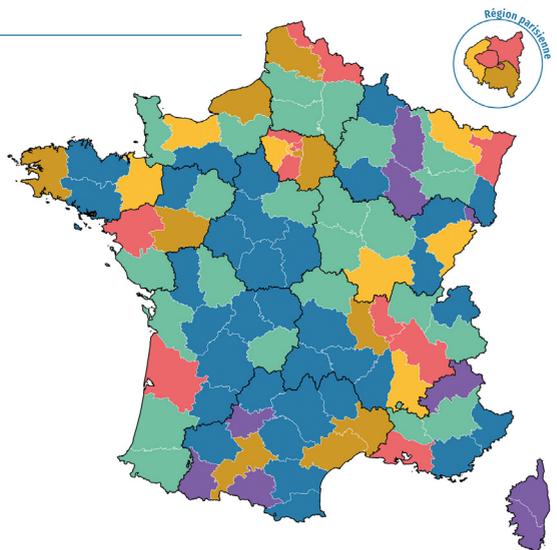
56 600 bénévoles d'activités

2,9 ETP en moyenne par structure

694 300€ budget moyen

112 800€ budget moyen

Densité de répartition des structures



COORDINATION DÉPARTEMENTALE**Caf de Seine-Maritime**

→ Valérie Cailloux

Chargée de conseil & développement

valerie.cailloux@caf76.caf.fr - 02 35 52 25 22

Fédération des centres sociaux et socioculturels de Seine-Maritime

→ Alexandre Viger

Délégué fédéral

reseaucs76@gmail.com - 06 09 85 45 83

PROJET SENACS

Expérimentation locale au démarrage (Rhône-Alpes), l'Observatoire SENACS - Système d'Échanges National des Centres Sociaux – rend compte depuis plus de 10 ans des activités et de l'organisation des centres sociaux et des espaces de vie sociale pour l'ensemble des territoires, départements et régions en métropole et Outre-Mer.

Animé localement par les Caf et les Fédérations locales ou Unions régionales des centres sociaux, SENACS est un outil partagé au service de la valorisation et de l'engagement des structures de l'animation de la vie sociale. Coordonné à l'échelle nationale, l'Observatoire appuie ses résultats et ses productions sur la base d'une enquête annuelle, diffusée à l'ensemble des presque 2 400 centres sociaux et 1 700 EVS. Couvrant les grands pans de la vie et des réalisations des structures, cette enquête contribue à qualifier leur impact sur les territoires.

Selon le principe de savoir « compter autrement » et « ne pas tout compter » (tel qu'inspiré du regard du philosophe Patrick Viveret), l'Observatoire se donne ainsi l'ambition d'éclairer et d'apprécier la valeur de structures « en contexte » impliquées pour répondre aux défis de notre société.

Consulter les publications et données de SENACS :

→ www.senacs.fr

Suivre l'actualité de SENACS sur LinkedIn - page Senacs - Observatoire des centres sociaux et des EVS

COORDINATION NATIONALE**Un projet co-porté par la CNAF, la FCSF et leurs réseaux.**

Caisse Nationale des Allocations Familiales - CNAF

→ *Éric Desroziers et Évelyne Lebossé-Couët*

Fédération des centres sociaux et socioculturels de France -

FCSF → *Anne Fleury-Raemy*

Caisse d'Allocations Familiales du Rhône - Caf du Rhône

→ *Élisabeth Caron et Éva Bernard*

Union Régionale Auvergne Rhône Alpes Centres Sociaux -

AURACS → *Fabrice Gout*Coordinateur national → *Alexis Gruyer*Coordination - Secrétariat de rédaction → *Agnès Bureau*Graphisme → *Tip! - Thibault Pilard***PROJET** → édition 2024

Système d'Échanges National des Centres Sociaux

→ www.senacs.fr